PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION

Schéma d'alerte aux crues de la vallée de la Bienne

La Bienne possède avec ses affluents (Tacon, Flumen, ...) un régime plus apparenté à celui d'un torrent qu'à celui d'une rivière en plaine

CRITERE DE MISE EN VIGILANCE

- débit de la Bienne à l'entrée de la retenue d'Etables supérieur à 200 m³/s,
- ◆ hauteur de la Bienne : > 1,00 au pont du miroir,
- le Tacon est en crue,
- évolution météorologique défavorable + fonte du manteau neigeux...

Le Maire ou son représentant est informé par la sous-préfecture ou le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours du Jura (CODIS)

Conduite à tenir par la ville

- Les services techniques de la ville sont mis en alerte,

CRITERE DE MISE EN ALERTE

- débit de la Bienne à l'entrée de la retenue d'Etables supérieur à 280m³/s,
- ◆ hauteur de la Bienne : > 1,10 au pont du miroir,
- le niveau de la Bienne monte à Roche Blanche,
- le Tacon est en crue,
- évolution météorologique, pluviométrie et situation du manteau neigeux défavorable,

Conduite à tenir par la ville

- reparticipe au poste de commandement opérationnel,
- prend toutes mesures nécessaires à la préservation des vies humaines et à la sauvegarde de leurs biens, en prévoyant les mesure d'évacuation et d'hébergement d'urgence,
- informe le Directeur des Opérations de Secours (DOS) des mesures prises et de la situation dans la commune.

LEVEE DE L'ALERTE

- Retour à la normale,
- Assure l'information des populations

PS:

Ce plan de prévention des risques d'inondation est en cours de révision suite aux différents retours d'expérience.